REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 29 SEPTEMBRE 2016

SUD OUEST

ENTRETIEN

Croissance Plus : les patrons ont des idées

JEAN-BAPTISTE DANET Ils emploient 125 000 salariés et veulent des engagements concrets des candidats à la primaire de la droite

« Sud Ouest » Vous venez d'organiser une rencontre de deux jours en Gironde. Que représente Croissance Plus ?

Jean-Baptiste Danet C'est une association d'entrepreneurs qui militent pour donner à toutes les entreprises les moyens de leur développement et qui pensent que les fruits de ce développement doivent être partagés entre les chefs d'entreprise et leurs salariés, qui y contribuent tous les jours par leur travail. Nous avons des entreprises adhérentes de notre association (300 membres) qui emploient de 20 à 15 000 salariés. Nous avons un rôle de lobbying au sens noble du terme. Et faisons des propositions aux forces politiques de notre pays.

Avez-vous un candidat préféré au sein de la primaire organisée par Les Républicains et le centre ?

Nous organisons un grand oral pour les sept candidats à la primaire. Nous souhaitons avec d'autres associations faire entendre nos propositions et dialoguer avec eux.

Comment sortir la France du chômage et de la faible croissance ?

Le constat est clair : nous n'avons pas assez d'emplois, pas assez d'employabilité, pas assez de travail à proposer. Nous payons trop d'impôts et manquons de stabilité fiscale. Cette situation crée de l'instabilité sociale, qui nourrit une incertitude négative pour la croissance. Nous attendons que l'État recentre fortement son périmètre d'intervention sur les questions de sécurité, de santé d'éducation principalement, et sur les grands services publics (énergie, transport). Il ne doit plus se mêler de l'entreprise, qui a un absolu besoin de liberté. Nous avons un impératif de rétablissement de nos comptes.

Jean-Baptiste Danet préside Croissance Plus. PH.OR

Vous souhaitez revenir sur la loi travail ?

L'emploi doit évoluer. Il y a des privilèges qui ne sont même plus finançables. La montée en puissance de la nouvelle économie permet la signature de contrats courts, partiels, répétés peut-être dans plusieurs entreprises et avec prorogation des droits. Nous devons bouger les lignes au niveau de l'entreprise entre les salariés et les employeurs sans se référer automatiquement aux accords de branche. La première version de la Loi El Khomri allait dans le bon sens. Nous préconisons le CDI agile qui remplacerait le CDD avec des ruptures possibles préétablies. Il serait incitatif à l'emploi. C'est une idée.

> « Nous avons un rôle de lobbying au sens noble du terme. Et faisons des propositions aux forces politiques de notre pays »

Et sur la fiscalité ?

Le chef d'entreprise doit pouvoir associer ses collaborateurs au capital de l'entreprise dans un cadre assoupli et simplifié. Nous devons bénéficier d'un impôt sur les sociétés plus bas, en phase avec celui de nos voisins. Il faut aider fiscalement à la transmission des entreprises, notamment les plus petites. On ne peut parvenir à ces mesures qu'avec une baisse sérieuse des prélèvements obligatoires, donc une baisse significative du périmètre de notre sphère publique.

Recueilli par
Jean-Bernard Gilles

Site Internet :
www.croissanceplus.com

10 000 euros de BD pour inciter les Charentais à lire

Dix mille euros de BD soit environ 200 ouvrages. C'est ce que vient d'acheter le Service départemental de lecture (SDL) et c'est aussi la transcription concrète du contrat territoire-lecture 2016-2018 signé hier à la Cité internationale de la BD à Angoulême. Destiné à promouvoir la lecture publique, notamment dans les territoires défavorisés, il s'agit du premier contrat en France thématisé autour de la BD, *«un canal de connaissance universel»*, a souligné Samuel Cazenave, le président de la Cité.

L'objectif est d'amener le plus grand monde à la lecture dans l'une des 65 bibliothèques que compte le SDL, en dehors de L'Alpha (Angoulême) et de Cognac. Y compris de nouveaux lecteurs car en Charente, les inégalités sont grandes et l'est du département fait figure de parent pauvre. *«Il y a moins de bibliothèques, moins de bibliothécaires mais aussi moins de fonds prêtés par le SDL»*, souligne Amélie Averlan, directrice du service, décidée à pallier ces inégalités. C'est donc sur ce territoire, de Confolens à Chalais, qu'un auteur choisi avant la fin de l'année dans le cadre d'un appel à projets sera en résidence en janvier. Il travaillera à un projet avec des collégiens et lycéens. Une manière de toucher le lectorat dès le jeune âge, second objectif de ce contrat.

En attendant, les 200 ouvrages circuleront dans le département, accompagnés d'une exposition itinérante sur l'immigration, réalisée avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Plusieurs BD traitent également de ce sujet. En outre, les lecteurs, avertis ou non, auront la chance de rencontrer des auteurs qui se déplaceront en Charente l'an prochain. Histoire de boucler la boucle.

Pierre Lungheretti, directeur général de la Cité, Samuel Cazenave, le président, Pierre N'Gahane, le préfet, et François Bonneau, président du conseil départemental, hier lors de la signature. Photo L. S.

Impôts à la source: des gagnants, des perdants et du flou

Les «gagnants»

Période de chômage, année sabbatique, départ en retraite ou création d'entreprise: chaque année, environ un tiers des ménages voient leurs revenus baisser...sans que leur niveau d'imposition ne diminue. Avec la retenue à la source, ils bénéficieront d'un ajustement immédiat, au lieu de patienter une année. D'après Bercy, c'est *«la fin de l'effet massue»*. L'impôt baissera aussi plus rapidement dans la foulée d'un mariage ou une naissance. Aujourd'hui, ces événements ne sont pris en compte que plus d'un an plus tard.

Les indépendants en difficulté financière profiteront également de la réforme: ils pourront reporter leurs échéances de plein droit, via internet, plutôt que de devoir demander un recours gracieux.

Autre catégorie bénéficiaire: les héritiers, dans le cas d'un décès. «Comme on avance le prélèvement d'un an, cela élimine l'impôt qu'ils auraient dû payer» à la place du défunt, explique à l'AFP Jean-Pierre Lieb, fiscaliste au sein de EY Société d'avocats.

Enfin, les contribuables qui empocheront des revenus courants importants en 2017, comme une augmentation de salaire, sortiront gagnants de l'année de transition, car elle ne sera pas imposée. Les revenus exceptionnels perçus en 2017, en revanche, tels que les primes, seront bien taxés en 2018.

Les «perdants»

«Les jeunes qui entrent sur le marché de l'emploi sont des perdants potentiels, au moins en terme de trésorerie. Ils devront payer leurs impôts dès leur première année de travail et non au bout d'un an», estime Jean-Pierre Lieb. Bercy précise que *«jusqu'à un salaire de 1.361 euros par mois, le taux appliqué sera nul pour tenir compte du fait que ces personnes ne sont en général pas imposables»*.

Les contribuables aisés, en revanche, feront une avance de trésorerie en 2018: ils paieront leurs impôts dès janvier à un taux dépendant de leur seul revenu - donc potentiellement élevé. Leurs crédits et réductions d'impôt de l'année 2017 ne seront remboursés qu'à la mi-2018.

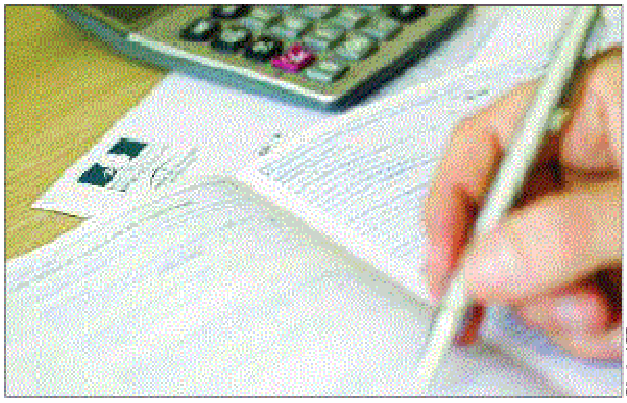

Photo AFP

Dans le flou

Les entreprises, désormais collectrices de l'impôt, craignent des coûts cachés, notamment pour éditer les bulletins de paie. Mais le ministère assure que cela sera automatique et indolore, via la DSN (déclaration sociale nominative). Les sociétés pourraient toutefois bénéficier d'un avantage de trésorerie, car elles ne reverseront pas immédiatement au Trésor public le montant des impôts prélevés.

Et l'État dans tout ça? Avec l'année de transition, chaque contribuable, à la fin de sa vie, aura économisé un an d'imposition. Mais l'État n'y perdra pas pour autant car ce qui compte pour lui est d'empocher des recettes chaque année.

ROUILLACAIS

Les élus communautaires font le tour des projets

Les élus communautaires du Rouillacais se sont réunis ce lundi au siège de la communauté de communes (CDC), à Rouillac. Après avoir présenté Paul Vigier, le nouvel agent tout dernièrement recruté pour le service de l'assainissement, le président Vignaud a donné les détails du dossier de l'assainissement collectif à Gourville. Pour un chantier qui démarrerait début décembre 2017, la CDC a sollicité les aides du Département et de l'agence de l'eau. Cinq mois d'études seront nécessaires pour l'ouverture du dossier.
Le même principe qu'à Douzat sera en fonction avec un réseau gravitaire (sans pompe) assuré par la situation sur les hauts du village, route de Genac. Une station d'épuration avec filtration par roseaux complétera le dispositif. Le tout harmonisé d'une haie paysagère basse, rentrant dans le cadre de la replantation par la société Martell.

■ **Pôle enfance.** Menée depuis quelque temps, la réflexion sur les besoins se fait avec les différents partenaires du projet de pôle enfance. Mais le président prévient: *«On ne construira pas une cathédrale, on ira avec nos moyens. Nous devons maintenant lancer la maîtrise d'œuvre.»*

■ **Ferme des Bouchauds.** Les différents occupants de la Ferme des Bouchauds – office de tourisme, espace d'interprétation du gallo-romain, Maisons paysannes, Germanicomagus, les trufficulteurs – ont été invités à définir leurs besoins. *«À partir de là, nous mutualiserons les moyens,* a expliqué le président, *afin de rentabiliser au maximum l'espace avec un coût moindre.»* Dans un premier temps, l'aménagement de la grange et de ses dépendances sera effectué. Dans un second temps, la maison sera réhabilitée. *«Nous en sommes à retenir les candidatures des architectes»*, a indiqué Christian Vignaud.

■ **Subventions.** Sept cents euros ont été attribués à l'école de football de Rouillac pour les nouvelles actions menées auprès du foot adapté et des filles; 700 € au cavalier Igor Jamain du club hippique des Bouchauds pour préparer sa saison internationale.

Les autres dossiers

■ **Divers.** Une association entre professionnels de santé a été récemment créée. Elle souhaiterait que la collectivité mette un local de 500 m² à sa disposition pour installer une douzaine de professionnels de santé et paramédicaux. Quatre médecins, un kiné, un dentiste, des infirmiers, un ostéopathe, un réflexologue plantaire semblent intéressés par le projet. Le conseil communautaire s'est montré favorable à la démarche.
Projet de réserve de substitution à Anville. Pour son projet de maraîchage, Alain Lucas, du logis de Mortier, avait sollicité l'aide de la collectivité. La région Poitou-Charentes s'était emparée du projet. *«Mais, les projets d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui, la région n'est plus...»*, a souligné Philippe Turqat, le deuxième vice-président attaché à ce projet *«pour lequel il y a 10 emplois à la clé»*. La faible pluviosité de cet été a fait souffrir les cultures. *«Nous devons apporter une réponse à Alain Lucas pour lequel une réserve de 45 000 m³ serait indispensable»*, a soutenu Philippe Turqat. *«Nous allons essayer de relancer la Région»*, a proposé Christian Vignaud.
Un prêt de 200 000 € a été contracté pour quinze ans pour l'atelier technique de la CDC. Un second de 406 000 € pour vingt ans à destination du Logis de Rancogne.

Marie-France DUMOUT

GRANDE-CHAMPAGNE

Les délégués adoptent le vote électronique

Parmi les sujets abordés mardi soir à Saint-Fort-sur-le Né, par les délégués de la CDC de Grande-Champagne, l'instauration du vote électronique. Afin de procéder à un test du dispositif, au moyen du matériel mis à disposition par la CDC de GrandCognac, les votes seront assurés grâce à ce nouveau procédé lors de la prochaine séance de conseil communautaire. «*Un test en vue de la prochaine fusion pour alléger les modalités*», explique Dominique Segalen, DGS à la CDC.

Centre de loisirs. Suite à l'achèvement des travaux, un emprunt de 265 000 € est nécessaire. Trois organismes ont répondu à l'appel d'offres. Le conseil communautaire porte son choix sur La Banque Postale qui propose un taux fixe de 0,95% pour les échéances trimestrielles de 18 976,24 €, sur 15 ans. «*C'est une belle réalisation qui enchante les enfants*», souligne la présidente.

Pôle d'excellence rural. Le conseil accepte de clore ce budget annexe concernant la chambre d'agriculture qui est désormais propriétaire du bâtiment.

Utilisation des fossés sur les ZA, pour le rejet des eaux usées traitées. Une convention sera signée entre la CDC, la mairie concernée, le Siaepa (syndicat d'eau) ayant la compétence en matière d'assainissement non collectif, et les entreprises du Pont-Neuf. Les analyses nécessaires seront effectuées. Aux Malestiers, l'entreprise Pellenc a formulé la même demande, mais concernant le rejet, vers le bassin de rétention, des eaux de ruissellement et des eaux provenant de l'aire de lavage collectées dans un réseau spécifique et traitées.

Subvention. Le conseil accepte la subvention de 2 500 €, pour le soutien au stand collectif organisé par Atlanpack, pour la présence des entreprises au salon Vinitech et au congrès ViniPack, le 30 novembre à Bordeaux. Le budget total est chiffré à 45 000 € pour les deux manifestations visant à promouvoir les savoir-faire du territoire, le marketing le packaging.

Aide aux TPE. Le conseil accepte l'inscription au budget de 2 000 € pour accompagner les Très petites entreprises de son territoire, en phase de création, transmission, ou développement, et la signature d'un avenant en partenariat avec le pôle territorial Ouest-Charente Pays du Cognac et le Département.

Fusion des CDC. «*Plus on avance et plus on se rend compte des difficultés de mise en place. L'État a produit des lois qui nous mettent hors la loi*», se désole la présidente de la CDC de Grande-Champagne.

SPA

Collecte de nourriture pour les chiens samedi à Châteaubernard

Le refuge SPA de Bonbonnet à Ars organise une collecte de nourriture pour les chiens, ce samedi 1er octobre de 9 heures à 18 heures au magasin Auchan de Châteaubernard.

Chiens adoptables au refuge de Bonbonnet à Ars. Type croisé épagneul, un mâle de 2 ans; type croisé berger, quatre mâles de 1 à 6 ans; type croisé beauceron, deux mâles de 3 et 2 ans; type croisé labrador, 6 mâles de 5 mois à 10 ans et une femelle de 4 ans; type croisé berger belge, un mâle de 8 ans; type croisé setter griffon, un mâle de 3 ans; type croisé pointer, un mâle de 5 ans; type croisé border collie labrador, un mâle de 2 ans; type croisé labrador braque, une femelle de 2 ans; type croisé chien courant bruno du Jura, un mâle de 10 ans; type croisé husky, un mâle de 2 ans; type croisé griffon korthal, un mâle de 5 ans; type croisé braque, un mâle d'un an; type croisé berger belge malinois braque, une femelle de 5 ans; type croisé berger allemand labrador, un mâle de 7 ans. Contact au 05 45 82 74 17.

JAVREZAC

Marché à la ferme demain. Marion Babinot poursuit son aventure demain vendredi en mettant sur pied son marché de producteurs locaux dans son domaine de L'Alambiquée de Roumillac, de 15h30 à 19 h. Sur les étals de ce marché: vins, pineau, cognac, jus de raisin, légumes, fromage de chèvre, volailles, viande d'autruche, etc. À noter que ce marché à la ferme est à découvrir tous les quinze jours.

Le barème de bonus-malus auto modifié

Le projet de loi de finances 2017 modifie la fiscalité écologique des automobiles neuves. La réforme proposée par le gouvernement prévoit un *«abaissement du seuil d'application du malus de 131 à 127 grammes d'émission de C02 par kilomètre. Le malus atteindra un plafond de 10.000 euros pour les autos émettant plus de 191 grammes»*. Côté bonus, dispositif réglementaire et non législatif, les voitures hybrides se voient priver de leur bonus de 750 euros jusqu'ici en vigueur. En revanche, les hybrides rechargeables sur le secteur conservent leur incitation, *«1.000 euros en moyenne»*, selon ce texte. Enfin, le *«superbonus»* de 10.000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique, sous condition d'avoir mis un diesel de plus de dix ans à la casse, est reconduit. La prime à l'achat d'une voiture électrique baisse toutefois de 6.300 à 6.000 euros.

Charente Libre

Cognac: une mini-zone d'activité sort de terre

■ Une petite zone d'activité s'implante route de Saint-Jean-d'Angély

■ Le promoteur a opté pour un bâtiment très moderne

■ Et surtout un emplacement «idéal».

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Arnaud Rey, le promoteur de la zone d'activité: «On ne voulait pas d'une boîte mais un bâtiment moderne.» Photo Majid Bouzzit

Si le village des commerçants qui devait pousser en bordure du rond-point de Crouin à Cognac, près de la zone de Montplaisir est définitivement enterré (lire CL du 9 septembre), la petite zone d'activité située à quelques centaines de mètres sur la route de Saint-Jean-d'Angély, au rond-point d'Intermarché, est, elle, passée du virtuel au concret depuis quelques semaines. Et si les travaux initialement prévus il y a un an ont mis du temps à démarrer, ils sont désormais presque terminés.

«*Tout devrait être fini d'ici un mois. Il reste un gros travail à faire sur les espaces verts et les stationnements*», indique Arnaud Rey, le promoteur, dirigeant avec son père Philippe de la société Orion basée à Saintes et spécialisée dans l'immobilier professionnel. Pour le moment, «*tant que rien n'est définitif*», il ne dit pas un mot des futurs locataires, théoriquement des activités de services, peut-être des professions libérales.

> Aujourd'hui, même un médecin a besoin d'une vitrine. Cet emplacement est idéal, à une entrée de ville et sur une route importante.

«Pas de commerces»

«*Il s'est engagé à ne pas mettre de commerce. C'était notre principale préoccupation pour ne pas fragiliser les enseignes de Saint-Jacques notamment*», observe Michel Gourinchas, le maire de Cognac, qui ajoute que «*Tout s'est très bien passé. J'espère surtout qu'il tiendra son engagement.*»

Le bâtiment en acier et en verre se déploie sur 240 m². «*Il peut se décomposer jusqu'à trois cellules mais on peut très bien imaginer une seule et même activité*», précise Arnaud Rey qui glisse avec humour que les candidats peuvent encore se déclarer : «*Si ça intéresse la Charente Libre de disposer de grands bureaux lumineux et modernes, pas de problème.*»

Très contemporaine, la construction reprend l'architecture des chais qui lui font face de l'autre côté de la route. «*Il y a eu un gros travail de notre architecte en lien avec les services techniques de la mairie et l'architecte des Bâtiments de France. Ça représente plus de deux ans et demi de travail en amont*», assure Arnaud Rey soucieux de souligner «*la qualité*» de la construction : «*On ne voulait pas d'une boîte. C'est un bâtiment qui répond aux dernières normes environnementales. Les huit entreprises locales qui ont travaillé sur le projet ont fait un super-boulot. Et la mairie a été efficace et compréhensive.*»

12 500 véhicules par jour

L'emplacement, en plein sur un rond-point et sur un axe très passant est tout sauf anodin. «*C'est même la raison d'être du projet. Aujourd'hui, même un médecin a besoin d'une vitrine. Cet emplacement est idéal, à une entrée de ville et sur une route importante. Selon un comptage qui date de deux ans, plus de 12 500 véhicules passent ici chaque jour !*»

Si le groupe Orion est basé à Saintes depuis plus de quinze ans et réalise «*95% de ses projets*» en Poitou-Charentes, la famille Rey n'est pas inconnue à Cognac, où Philippe, le papa, a tenu pendant des années la concession Opel dans le quartier de la gare. «*C'est en réalisant des concessions qu'il s'est passionné pour le bâtiment*», révèle son fils. La société qui conçoit des bureaux, des locaux commerciaux, des ateliers semi-industriels, reste propriétaire de tous ses bâtiments : «*On construit et on loue. On a d'ailleurs d'autres beaux projets en Charente, pas encore finalisés.*»

Pour le moment, les 240 m² du bâtiment de Cognac sont nus. «*On adaptera chaque cellule en fonction des besoins des locataires.*» Des locataires qui devraient être connus d'ici un mois pour une ouverture de cette zone d'activité avant la fin de l'année.

Un projet recalé, un autre en attente

Pour l'instant le projet est au point mort, retoqué par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) en juillet.
À Châteaubernard, dans le prolongement du petit centre commercial installé à l'angle de la rue des Vauzelles qui compte déjà quatre commerces, la société immobilière Cogepi, basée à Cognac, avait déposé la demande d'extension pour une surface de 801 m², soit cinq cellules.
Le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand, avait refusé le permis de construire, considérant que l'offre était saturée dans le secteur. Gérard Gavillon, le cogérant de la Cogepi, a fait appel du refus de la CDAC et il a assigné le maire en justice pour avoir refusé le permis de construire.
Autre projet dans les tuyaux depuis un moment, celui d'Albert Grammatico dans l'ancienne concession BMW, rue d'Angoulême. Le projet a pris un peu de retard mais le permis de construire a bien été déposé et son instruction est en cours à la mairie de Châteaubernard. Il s'agit d'implanter quatre à cinq cellules.

Le projet prévu rue d'Angoulême a été refusé. Le promoteur attaque en justice. Photo CL

SOCIAL Le personnel a le sentiment d'être déconsidéré, et de se voir imputer une part de responsabilité dans la fermeture du Foyer des jeunes travailleurs

Les salariés de Cognac Habitat Jeunes, l'association en charge du Foyer des jeunes travailleurs, ont signé une lettre ouverte. Ils expriment leur « incompréhension » devant certaines déclarations de personnes interrogées par « Sud Ouest » dans un article paru le 20 septembre.

« Nous ne comprenons pas qu'après vingt ans de fonctionnement, on nous reproche un défaut de qualification. Pourquoi étions-nous des salariés légitimes auparavant et non reconnus depuis quelques mois ? », interpellent-ils tout d'abord. Notons ici une ambiguïté autour du terme « qualification ». Personne, dans ce dossier, n'a remis en cause la compétence des salariés. Le problème central était la « qualification », au sens des diplômes requis pour bénéficier des aides de la CAF.

Sans compter leurs heures

Bernard Chambaudry, président démissionnaire de Cognac Habitat Jeunes, assurait dans nos colonnes que l'association avait proposé au personnel des formations spécifiques pour valider ces diplômes. Les salariés, pour leur part, réfutent avoir refusé de se former.

Aujourd'hui, ils se disent « ébahis de voir que la responsabilité nous est imputée alors que sans notre implication individuelle, aussi bien professionnelle que personnelle, la structure n'aurait sans doute pas pu fonctionner normalement depuis longtemps ». Le personnel revendique son fort investissement. « Chacun n'a pas hésité à revenir en dehors de ses horaires, y compris le soir, voire la nuit, le week-end ou pendant les vacances, afin de répondre aux nécessités de fonctionnement, cela sans compensation », écrivent les six salariés signataires de cette lettre.

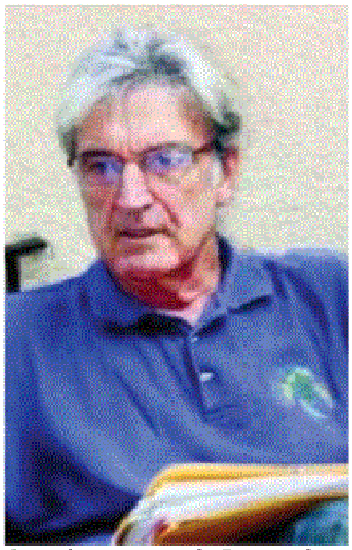

Certains propos de Bernard Chambaudry passent mal. I. G.

Budget 2017 : la priorité donnée à l'éducation

Budget 2017 : 381,7 milliards € soit une hausse de 7,4 milliards €

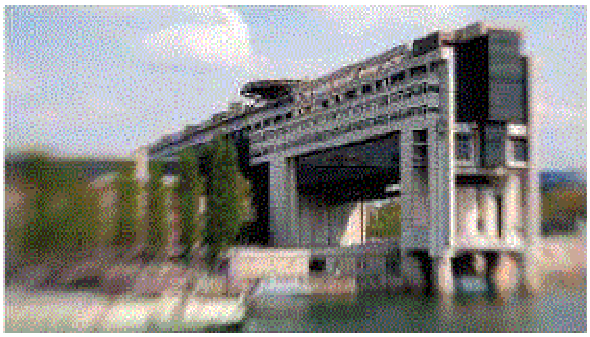

Les ministères à la diète

- Gestion des Finances publiques et Politique des territoires : - 70 millions € ; moins 1.540 postes
- Anciens combattants : - 67 millions €

Les ministères choyés

- Education nationale et Enseignement supérieur : + 3 milliards € ; plus 11.712 postes (Education nationale) ; plus 950 postes (Universités)
- Sécurité : + 2 milliards € ; plus 2.286 postes (Police et Gendarmerie) ; plus 2.100 postes (Justice) ; plus 464 postes (Défense)
- Emploi : + 2 milliards €
- Agriculture, Alimentation et Forêt : + 700 millions €
- Culture : + 170 millions €

Source : AFP

INFOGRAPHIE CL

Retour à la base départ pour Thierry Guibault

■ Dimanche le militaire enfilera à nouveau le maillot du club de Cognac
■ Thierry Guibault, vise le titre national du semi-marathon
■ Le meilleur athlète master de France est de retour chez lui.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Thierry Guibault vient d'intégrer la base aérienne de Cognac-Châteaubernard, comme moniteur de sport. L'athlète est militaire depuis 18 ans. Photo Majid Bouzzit

Après une dizaine d'années loin de son club formateur et presque le double loin de sa ville, Cognac, il est de retour, le cou lesté de médailles, le palmarès bardé de titres et d'exploits. Thierry Guibault, actuellement meilleur athlète master (ancienne catégorie vétérans) de France a intégré la base aérienne de Cognac-Châteaubernard début septembre. Moniteur de sport dans l'armée depuis 1998, il s'est installé en famille à Salles-d'Angles.

«*Je venais souvent mais là c'est différent. Je suis de retour pour de bon*», souligne l'adjudant de 42 ans qui va vivre une «*belle et grosse émotion*» ce dimanche. Il remet en jeu son titre de champion de France master du semi-marathon conquis l'an passé dans la fournaise de la Martinique en 1h12. Ce sera à Marcq-en-Barœul, à quelques foulées de Lille, avec, pour la première fois depuis dix ans, le maillot du Cognac athlétique club (CAC) sur les épaules.

Le patron des «vieux»

Un maillot qu'il avait quitté en 2006. «*Cognac c'est mon club formateur, mon club de cœur. Revenir c'est une émotion forte mais ce n'est pas pour mettre mes pieds dans des charentaises. Dimanche je vise le titre et je compte bien constituer une équipe master compétitive*», ajoute Thierry qui intègre le comité directeur du CAC. «*Je ne suis pas entraîneur. Je vais travailler à la communication, la recherche de partenariats, peut-être assurer le lien entre les athlètes et les dirigeants. Si on peut se servir de mon palmarès, je suis ravi.*»

Un palmarès qui s'est considérablement étoffé depuis que l'athlète a basculé chez «les vieux». C'est le patron incontesté en France, accumulant une dizaine de titres en individuel et en équipe depuis moins de deux ans.

> En 2015, il a tout raflé. Champion de France master du cross, du 10 km et du semi-marathon.

En 2015, il a tout raflé. Champion de France master du cross, du 10 km et du semi-marathon, il a décroché sa 3e victoire consécutive au marathon du Médoc et terminé premier français à New York. En 2016, Thierry Guibault a confirmé sur cross. En revanche, il a terminé 3e sur 10 km et surtout il a coincé au marathon du Médoc battu par la jeunesse de Thierry Guimard, de 13 ans son cadet.

«*C'est dur à accepter mais il est plus jeune et plus fort*», souffle le Cognaçais qui s'est consolé en terminant sixième et premier master de la prestigieuse course Paris-Versailles dimanche dernier, à deux minutes du vainqueur kenyan. Il a une autre course prévue dans dix jours avant «enfin», un premier week-end de relâche en Charente mi-octobre: «*On va faire la fête avec les copains. On n'a pas encore eu le temps depuis le retour.*» Histoire de déboucher quelques quilles: «*J'adore les grands vins.*»

«Commencé à courir avec des Jordan...»

Thierry Guibault avait quitté Cognac pour Rochefort en 1998 dans la foulée de sa réussite au concours de moniteur de sport dans l'armée de l'air. Il était resté fidèle au CAC où il avait débuté en 1991. «*J'avais 17 ans. Je venais de passer neuf ans à jouer au basket à Mesnac sous l'ère du président Jacques Delmas. J'étais trop limité en taille mais j'avais un gros cardio. J'ai d'ailleurs commencé à courir avec des Jordan aux pieds...*», se marre l'athlète qui a finalement fait le choix de signer à l'Entente Oise athlétisme en 2007. «*C'était à côté de chez moi*», plaide le papa de Rose, 7 ans et Robin, 5 ans: «*Le départ a été très émouvant. J'y ai beaucoup d'amis, c'est là que les enfants ont grandi.*»

À Cognac, Thierry Guibault retrouve celui qu'il a toujours appelé «coach» même s'il s'entraîne seul depuis 2002: Pierre Bergrand, le directeur technique du CAC. «*C'est mon ami, comme un père spirituel, mon témoin de mariage aussi*», confie l'athlète, en contrat depuis 12 ans avec Adidas dont il est un des principaux «ambassadeurs» en France.

«Équilibre familial»

Thierry Guibault avait également postulé pour Bordeaux: «*Ma femme, ingénieure agro-alimentaire, était chef de produits dans la grande distribution. On s'était dit qu'elle trouverait plus facilement du travail à Bordeaux. Elle cherche actuellement, notamment auprès des maisons de cognac. C'est un élément important pour notre équilibre familial et mon équilibre de sportif. J'ai besoin de savoir que mes proches vont bien pour être performant.*»

Au CAC, Thierry Guibault veut construire une équipe master «compétitive» avec Cédric Tournabien, un des maillons forts du club, Nicolas Mulot qui passe master cette année et Antoine Groussin, militaire à la base aérienne de Rochefort.

«*L'objectif c'est un podium aux France de cross dès cette année*», avance Thierry Guibault pas pressé de prendre sa retraite sportive: «*Tant que je peux défendre mes titres... Ensuite on verra, pourquoi pas des grands marathons, un Ironman, des trails...*»

Bouffeur d'asphalte et de piste depuis 25 ans, le Cognaçais estime que le niveau a bien baissé en France depuis ses débuts: «*Je reste parmi les meilleurs, c'est pas logique. C'est une question de culture, les cross scolaires disparaissent, à l'école la course à pied est une punition. Il faut pourtant le nombre pour créer une émulation, faire le tri. Les gens se mettent à courir à 30 ans ou à 40 ans, c'est génial mais ils ne deviendront jamais des champions. Le haut niveau, ça se joue bien avant, dans l'enfance.*»

Thierry Guibault vise la Fédération: «*Elle n'aide que les coureurs qui ont percé. Avant tu fais comment? Les meilleurs demi-fondeurs en France, ils sont dans l'armée, le seul boulot qui te permette de t'entraîner correctement.*»

Ses meilleures perfs

Thierry Guibault, athlète complet, est performant sur toutes les distances.
Ses meilleurs temps:
1500 m: 3:53.67 en 2002.
3000 m: 8:14.30 en 2004.
3000m steeple: 8:48.42 en 2002.
5000m: 14:09.16 en 2010
10 km route: 29:39 en 2015 aux foulées d'Angoulême.
Semi-marathon: 1:06.23 en 2014 au semi-marathon du cognac.
Marathon: 2:24.20 en 2010.

Des conteneurs maritimes pour la maison des lycéens

JEAN-MONNET Hier, neuf conteneurs ont été livrés au lycée. Ils seront découpés, assemblés et transformés avant la fin de l'année scolaire

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Hier matin, le lycée Jean-Monnet ressemblait un peu au port du Havre, où des milliers de bouteilles de cognac sont expédiées chaque jour à l'autre bout du monde. Dès 8 heures, dans un brouillard automnal, deux grues de la société Troisel ont déposé neuf conteneurs maritimes de 40 pieds dans la cour de l'établissement. Ces blocs de métal d'une longueur standard de 12 mètres seront bientôt découpés, assemblés et transformés en une maison des lycéens d'environ 220 m².

« Le chantier pourrait se terminer en avril, à coup sûr avant la fin de l'année scolaire », indique Myriam Gennari, gestionnaire du lycée. Coût des travaux ? Environ 710 000 € à la charge de la région Nouvelle-Aquitaine.

Pour l'heure, il est bien difficile d'imaginer les lignes du futur bâtiment. Mais des images de synthèse existent. Les vues des architectes Isabelle Maguis et Jean-Pierre Renaud (agence AA à Niort) montrent un édifice élégant, couleur métal, bois et rouge, recouvert de bardage.

« La maison des lycéens accueillera un espace de repos de 60 m² ; une salle polyvalente de la même superficie où l'atelier théâtre pourra répéter et se produire ; un espace multimédia ; une salle de jeu, une salle de musique, des bureaux, des sanitaires et des locaux techniques [...]. Ce projet est d'autant plus intéressant que la maison des lycéens – structure associative de type loi de 1901 – sera gérée par les élèves, sous l'œil bienveillant mais attentif des adultes », détaille Jérôme Defrain, l'animateur culturel du lycée.

Deux grues ont été nécessaires à la bonne livraison de ces blocs de métal de 40 pieds. PHOTOS

« Les élèves ont été étroitement associés au travail des architectes »

Des entreprises locales

« Ce projet est ancien et a connu de multiples moutures. Sa réussite, je crois, tient au fait que les élèves ont été étroitement associés au travail de conception des architectes », ajoute le proviseur Marc Perrier.

Clic-clac symbolique à l'heure de la récréation, hier matin : des élèves et l'équipe pédagogique ont posé devant les grues et les conteneurs. Tous ont le sourire. Le chantier peut désormais avancer. La Région a confié les six lots à des entreprises locales : BG2C à Saint-Yrieix pour le terrassement ; System'Bois Concept à Châteauneuf pour les conteneurs ; Gault à Jazennes (17) pour la menuiserie ; Pierre Perot à Cognac pour le chauffage et la ventilation ; JPH Roger à Cognac pour la peinture ; Brunet à Cognac pour l'électricité.

On oublierait presque d'évoquer la polémique de 2014. À l'époque, souvenez-vous, il avait été envisagé que la maison des lycéens soit constituée de yourtes. Les fédérations de parents d'élèves avaient fustigé ce choix, jugé atypique et surtout dispendieux (on parlait d'une facture de 500 000 € pour des abris de toile). La Région les avait écoutées.

L'image

La maison des lycéens se pose à Jean-Monnet

Agitation hier matin au lycée Jean-Monnet de Cognac. Camions plateau et grande grue ont déboulé sur le site provoquant un joyeux remue ménage. Joyeux parce que très attendu depuis plus de trois ans. La Région a fait livrer le lot de 9 conteneurs maritimes, qui, une fois assemblés, serviront à abriter une maison des lycéens (MDL). Avec salle de jeux, de musique, bureau, espaces multimédia et de stockage, le tout étendu sur plus de 220 m². Une MDL à 710 000€ tout compris, à la charge de la région Nouvelle-Aquitaine, en dur, moins attrayante mais beaucoup plus adaptée aux besoins des élèves que les yourtes (!) dont il fut un temps question.

CHÂTEAUBERNARD

Le club de viet vo dao attend les nouveaux

Le club de viet vo dao, art martial Vietnamien, style Thanh-Long Truong Son a repris ses cours à la salle des fêtes des Pierrières.

Les enfants s'entraînent le mardi, de 18 à 19 heures, et les adultes prennent le relais de 19 à 20 heures.

Renseignements auprès de Christophe Rigaudie en appelant le 06 03 24 37 78. Site internet : www.vietvodaotl-cognac.com.

Le viet vo dao a repris. PH.DR

UN TOUR EN VILLE

Les grands-parents dialoguent avec le défenseur des droits

RENCONTRE L'association Solidarité des grands-parents apporte conseil et réconfort aux personnes privées d'échanges avec leurs petits-enfants. Samedi, elle a convié le délégué du défenseur des droits de la famille et de l'enfant en Charente, M. Ballet, à une rencontre. Le rendez-vous, ouvert à tous, se tiendra à 14 heures dans la salle municipale à l'entrée de la commune de Boutiers Saint-Trojan. Courriel : solidaritedesgrandsparents@sfr.fr.

Les lycéens de Delage au chevet de la nature

ENVIRONNEMENT Dans le cadre du projet « Nettoyons la nature », en classe de 3e prépa pro, les élèves du lycée Louis-Delage ont participé, vendredi 23 septembre, à la collecte des déchets aux abords de la base de plein air de Cognac, avec le soutien des services techniques de la ville de Cognac et la collaboration de Mme Ksibi. Les élèves équipés de kits de nettoyage, gants, chasubles, sacs jaunes et sacs noirs ainsi que des pinces, ont d'abord collecté des déchets. Après la restitution de la collecte, Mme Ksibi a évoqué la durée de vie de certains déchets (jusqu'à 4 000 ans pour le verre...), d'où la nécessité de les traiter ou les valoriser. La journée s'est terminée pour les lycéens par la visite du site de traitement et de valorisation des déchets Valoparc à Sainte-Sévère. Ce projet fait partie d'un projet fédérateur sur la citoyenneté pour cette classe, cette année.

Les lycéens de Louis-Delage en pleine action. PHOTO DR

La saison sur orbite

LES ABATTOIRS Ce soir, West Rock présente sa nouvelle saison d'une manière inédite. Parfait pour lancer une année prometteuse

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Pour cette présentation, l'équipe a voulu s'éloigner des sentiers battus, sortir du cadre formel de la simple présentation des concerts. Un moyen comme un autre d'attirer un autre public, de déborder du strict cercle des habitués des concerts. « Cela se situe dans la continuité des afterwork. Le but est d'utiliser tout l'espace pour faire pleinement découvrir ce lieu », indique Cédric, désormais en charge de la communication.

Le programme de ce soir, qui démarrera à 18 heures, se présente assez copieux. Du côté un peu formel, il y aura la traditionnelle présentation des concerts à venir ainsi que celle de l'équipe West Rock. « C'est quelque chose que nous n'avons jamais vraiment fait. Il y a eu quelques changements et c'est bien de savoir qui fait quoi », note Gaëtan Brochard.

À entendre, à faire

Outre cela, il y aura à voir, entendre et faire sur l'ensemble du site. À l'extérieur, les affamés pourront se restaurer avec les hamburgers du Truck de Pierrot. À l'intérieur, le petit club vibrera au son de deux sets, « vinyles et rock », précise Cédric, d'un DJ. « Un blind test portant sur la programmation de la saison et des classiques rock sera aussi organisé et on pourra gagner des places de concert », poursuit Cédric. Au programme, également, un concert du groupe d'électro pop poitevin Trumps, actuellement en résidence.

Enfin, dans la grande salle, des stands seront installés. Un stand de disques vinyles ; un autre de dégustation d'un vin de pays charentais bio, du domaine André, près de Saintes (17). L'association angoumoisine Les Mains sales viendront sérigraphier des sacs au logo des Abattoirs. Enfin, on pourra aussi jouer autour du baby-foot, du flipper et du jeu d'arcade (Pacman, ça ne nous rajeunit pas !) apporté par le club de baby-foot des Méchairies. « Le dernier set DJ devrait se terminer vers 22 h 30 mais, s'il y a du monde, continuera peut-être un peu », affirme Gaëtan Brochard (1).

Une saison chargée

De quoi lancer idéalement la saison qui s'annonce réjouissante. La bonne surprise vient de l'annonce du concert de Catherine Ringer (le 25 octobre) qui n'était pas prévue au départ. « L'opportunité est venue fin juillet, en pleine fête du cognac, indique Gaëtan Brochard qui n'a pas hésité à sauter sur l'occasion. C'est un concert de chauffe avant la sortie de son album à la fin de l'année et la tournée des grandes salles en 2017. »

Un concert qui vient compléter une offre pléthorique qui va du folk au métal en passant par l'électro-pop. « On essaie d'être le plus large possible. La location commence déjà à bien marcher sur certains concerts : Catherine Ringer mais aussi MHD, Hyphen Hyphen ou Lacuna Coil. Et on espère faire le plein lors du premier concert (le 14 octobre) avec Harrison Stafford, le chanteur de Groundation. »

(1) De 18 à 19 heures : DJ set ; de 19 heures à 19 h 30 : présentation de la saison et de l'équipe ; de 19 h 30 à 20 heures : pot de l'amitié ; de 20 heures à 20 h 45 : blind test ; de 20 h 45 à 21 h 30 : concert de Trumps ; de 21 h 30 à 22 h 30 : DJ set.

Catherine Ringer, le concert du 25 octobre est très attendu. AL.

LES AFTERWORK
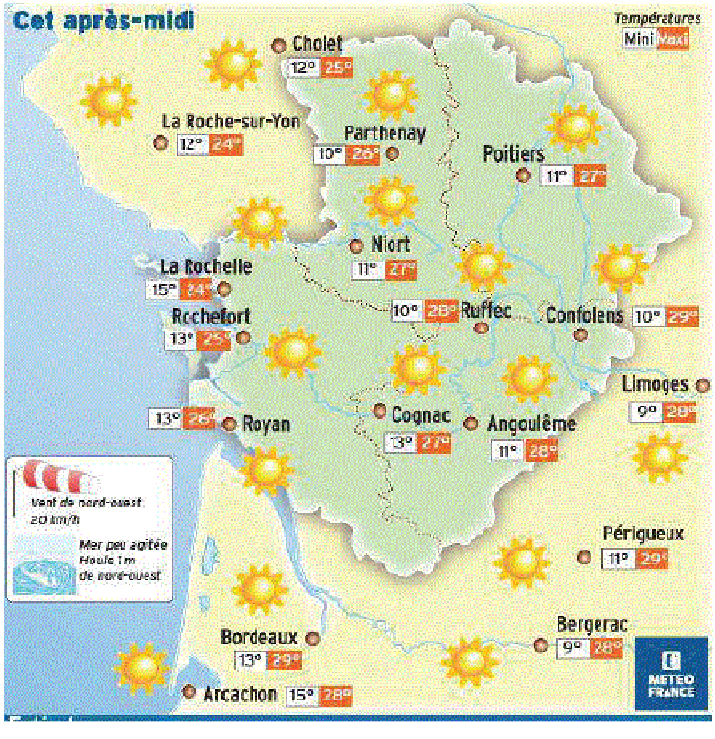
Les afterwork vont, bien évidemment, être poursuivis. Au rythme d'un par mois, mais qui ne sera plus forcément le deuxième jeudi. Un nombre qui doublera durant la période estivale et Gaëtan Brochard prévoit déjà une grosse fête sur une date calée entre Blues Passions et la Croix Montamette. Le prochain afterwork est programmé le 6 octobre sur le thème « Voyage en Bavière », ambiance Fête de la bière garantie. Enfin, d'autres événements d'animations devraient voir le jour dans l'année et être dévoilés à la mi-octobre.